

-----  
Délibération du Bureau n° **BUREAU – 2021/01/18-02**

-----  
Séance du **18 JANVIER 2021**

-----  
**Objet : projet de création d'un pôle de services pour les collectivités locales**

Nombre	de membres en exercice :	14
	de membres présents :	13
	de pouvoir(s) :	0
	de membres votants :	13
	votes pour :	13
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210118-2021\_01\_18-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 18 janvier à 8h30, les Membres du Bureau légalement convoqués le 29 décembre 2020, se sont réunis dans la salle Albert Petit de Sierville, sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	prénom	nom	présent(e)
1	3	Cécile	SINEAU - PATRY	<b>X</b>
2	1	Hervé	LEPILEUR	<b>X</b>
3	2	Claire	GUÉROULT	<b>Ex.</b>
4	4	Marcel	VAUTIER	<b>X</b>
5	5	Laurent	VASSET	<b>X</b>
6	6	Jean-François	BLOC	<b>X</b>
7	7	Xavier	VANDENBULCKE	<b>X</b>
8	9	Fabienne	VERHAEGHE	<b>X</b>
9	10	Chantal	COTTEREAU	<b>X</b>
10	11	Imelda	VANDECANDELAERE	<b>X</b>
11	12	Daniel	ROCHE	<b>X</b>
12	13	Rémy	TERNISIEN	<b>X</b>
13	14	Jérôme	GRISEL	<b>X</b>
14	16	Yves	LOISEL	<b>X</b>

Membres absents excusés avec pouvoir :

-

Assistaient également à la séance :

- M. Patrick DE WIT, Directeur Général des Services,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur du pôle Technique,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice du pôle Administratif et Financier,
- Mme Agnès GANDON, Directrice du pôle Transition Énergétique
- Mme Anaïs COTRELLE, Chargée de communication,
- Mme Carole DAMAREY, assistance de direction.

**VU :**

- la délibération n°2020/11/20-02 du 20/11/2020 donnant délégation de l'assemblée au bureau pour prendre toute décision concernant la passation, la signature et l'exécution de toute convention dont les engagements financiers pour le SDE76 sont inférieurs ou égaux à 90 000 €.

**CONSIDÉRANT :**

- Que les locaux du SDE76 seront probablement rapidement saturés, si celui-ci développe ses missions de transition énergétique sur ce mandat et renforce par ailleurs ses métiers actuels et services supports.
- Que deux opportunités s'offrent dans l'immédiat :
  - o Louer des locaux situés au rez-de-chaussée de nos locaux actuels, que la société PONTOON va libérer en 2021,
  - o Réfléchir à la construction d'un nouveau siège, avec le CDG76 et SMN, à Isneauville, en étudiant la proposition du CDG76 ci-après.
- Que le bureau du 29 septembre 2016, avait décidé de construire un siège social mais de louer en attendant sa construction. Un local vide a ainsi été loué fin 2016 à Isneauville et aménagé en 2017 pour accueillir le siège technique au 01/01/2018.
- Que le SDE76 dispose également d'un local archives à Mont-Saint-Aignan, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> pour un loyer de 15 000 € par an.
- Que le budget total annuel de location est de 225 000 € pour 1 122 m<sup>2</sup>, arrondi à 200 €/m<sup>2</sup> par an.
- la proposition de la société Pontoon située au rez-de-chaussée de nos locaux actuels :
  - o Pontoon souhaite faire télétravailler ses agents et donc libérer la moitié de ses bureaux à Isneauville,
  - o surface du plateau : 358m<sup>2</sup> (lot 2) dans son intégralité, sans possibilité de le diviser
  - o durée de la sous-location : bail assujetti à notre bail actuel : jusqu'au 30/04/2025 (préavis de 6 mois), avec une possibilité de sortie le 30/04/2022
  - o loyer annuel de 51 291,77 € hors taxes, (montant hors stationnements)
  - o provision annuelle pour taxe foncière de 6 940,05 € HT
  - o dépôt de garantie 12 822,94 € HT
  - o Il est aussi possible de proposer à SMN de partager ces bureaux.
  - o Notre propriétaire, Patrick DUVAL, SCI Altitude, ne s'oppose pas à cette sous-location.
- la proposition du CDG76 :
  - o Le Centre de Gestion s'est installé dans son nouveau siège à Isneauville au mois de février 2019, à la suite d'une opération de construction dont la conception remonte au début des années 2010.

Préalablement à l'engagement de cette opération, cet établissement avait sollicité un certain nombre de structures publiques à vocation départementale afin de constituer un pôle de services aux collectivités.

Ainsi, des contacts avaient été pris avec l'Association des Maires de Seine-Maritime, le Syndicat Départemental d'Énergie, le CNFPT, ainsi que d'autres organismes évoluant dans la sphère des collectivités territoriales.

Pour différentes raisons, aucun des organismes sollicités n'avait souhaité, à l'époque, s'engager dans la construction de locaux à Isneauville.

- Au cours de l'année 2020, à la faveur d'échanges avec les élues concernées, est née l'idée d'un possible regroupement des services du Centre de Gestion avec ceux du Syndicat Mixte Numérique de Seine-Maritime, Seine-Maritime Numérique (SMN) et du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76).

Ce projet trouve son origine, d'une part, dans la disponibilité à la vente d'un terrain jouxtant celui du Centre de Gestion et, d'autre part, dans le fait que SMN et le SDE76 sont tous deux locataires de leurs locaux, l'un auprès d'un bailleur privé et l'autre auprès d'une institution publique.

Ce projet de regroupement des trois structures sur une même unité de lieu permettrait de mutualiser un certain nombre d'équipements et de locaux. Il présenterait, par ailleurs, l'avantage de créer une dynamique d'accueil des élus sur un certain nombre de thématiques en lien avec les besoins des collectivités (gestion des ressources humaines, déploiement de la fibre et développement des usages numériques, transition énergétique, mobilité électrique, etc.).

Au-delà de ces opportunités, des expertises pourraient être partagées entre les trois organismes dans le domaine de l'informatique par exemple, mais également sur le plan des ressources internes et de la logistique (entretien et maintenance des locaux, gestion du parc automobile, etc.).

Après avoir pris l'attache de la Métropole Rouen Normandie, propriétaire des terrains de la ZAC, et de Rouen Normandie Aménagement, organisme de commercialisation, le CDG a formalisé avec les présidentes des deux syndicats départementaux les bases d'une étude de programmation qui pourrait se dérouler, sous maîtrise d'ouvrage du CDG, au cours du premier semestre 2021.

- En première approche, le budget nécessaire à cette étude serait de l'ordre de 20 à 30 000 € TTC. Son coût serait partagé entre les trois structures, à raison d'un tiers chacune concernant le coût de la première phase d'étude et, si l'étude est poursuivie, à raison des superficies à construire pour chaque entité concernant la seconde phase d'étude.

Naturellement, le Comité Syndical sera tenu informé du déroulement de cette étude liminaire et sera appelé, le cas échéant, à autoriser la réalisation de l'opération d'aménagement dont les modalités seront précisées sur la base de l'étude réalisée.

A ce stade, il est prématuré d'évoquer les modalités techniques et financières d'une éventuelle construction de locaux dédiés au SDE76 et à SMN. Il apparaît cependant qu'une superficie de bâtiment comprise entre 1 500 et 2 000 m<sup>2</sup> serait nécessaire et que les deux structures auraient vocation, le cas échéant, à en devenir propriétaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Bureau :

- **APPROUVE** l'engagement du Centre de Gestion dans cette étude de programmation visant au regroupement, sur une même unité de lieu, des services du CDG76, du SDE76 et de SMN,
- **APPROUVE** le cahier des charges de consultation en vue du recrutement d'un programmiste,
- **APPROUVE** la convention de groupement de commande entre les trois structures dont le CDG serait le mandataire,
- **AUTORISE** l'inscription au budget primitif 2021 d'un crédit de 15 000 € pour le financement de cette étude de programmation, selon les parités définies dans la convention de groupement de commandes,
- **AUTORISE** la Présidente à engager toute démarche liminaire vis-à-vis de la Métropole Rouen Normandie et de sa structure de commercialisation (Rouen Normandie Aménagement) en vue de réserver, à titre conservatoire, le terrain devant accueillir éventuellement l'opération évoquée,
- **AUTORISE** la Présidente à engager les négociations en vue de sous-louer les locaux de la société Pontoon à Isneauville.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet d'émargement tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU – PATRY.